



SÉANCE ORDINAIRE
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-HENRI-DE-TAILLON

DATE : Lundi, le 2 Novembre 2026 à 19 h
ENDROIT : Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Exemption de la lecture du procès-verbal de la séance du 6 octobre 2026
4. Acceptation du procès-verbal de la séance du 6 octobre 2026
5. Gestion financière et administrative
 - a) Approbation de la liste des comptes ;
 - b) Dépôt « Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil » ;
 - c) Offre de service du Cegep de Jonquière (EFICA) pour la détection de débordement de nos marais ;
 - d) Programme de Transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028 - Programmation #1 ;
6. Législation
 - a) Adoption de la Politique relative à la vidéosurveillance;
 - b) Règlement #419-2026 relativement à la gestion contractuelle – Adoption du règlement;
7. Aménagement, urbanisme et développement
 - a) Nomination des membres du Comité Consultatif d'Urbanisme;
8. Travaux publics
 - a)
9. Loisirs et culture
 - a)
10. Affaires nouvelles
 - a)
 - b)
11. Période de questions
12. Levée de la séance

CERTIFICAT

Je, soussignée, Kathy Tremblay, directrice générale et greffière-trésorière, affirme par la présente, que j'ai signifié l'avis, par voie électronique, ci-annexé à chacun des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon.

DONNÉ à Saint-Henri-de-Taillon, le **JEUDI LE 29 OCTOBRE 2026.**

Kathy Tremblay
Directrice générale